



## Réseau Aquitain du Paysage

### Journée thématique d'échange interrégionale

« Paysage et agriculture de montagne »

17 octobre 2013 à Accous (Pyrénées Atlantiques)

#### COMPTE RENDU

#### INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

---

- Éric BERGEZ (Maire d'Accous) accueille les participants, satisfait que sa commune ait été choisie pour travailler sur la problématique du paysage.
- Jean Pierre THIBAUT (DREAL Aquitaine) resitue la journée dans l'actualité très chargée du paysage : Manifestation à l'ENSPBx sur site classé et paysage, colloque national sur le paysage, publication « les paysages de l'après pétrole », future loi biodiversité qui dans son volet paysage va faire référence aux objectifs de qualité paysagère.
- Jean Philippe GUÉRINET (DREAL Midi-Pyrénées) explique que compte tenu de la mise en place officielle du Réseau Aquitain du Paysage cette année, c'est la première fois que les 2 réseaux travaillent ensemble même si des journées d'échanges avaient déjà eu lieu à La Réole en 2011 et à Sarp en 2012. Le Réseau Paysage Midi-Pyrénées se veut au-delà des échanges un outil aux services des politiques d'aménagement du territoire (connaissance, vulgarisation et formation). Il fêtera lors de la réunion plénière prévue le 10 janvier 2014 ses 10 années de fonctionnement.

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA JOURNÉE

---

- Bernard DAVASSE (CEPAGE) présente en quelques mots la problématique de la journée et les intervenants. Sur des secteurs à enjeux des paysages de montagne, trois axes de réflexion seront développés autour des pratiques, des projets et des politiques.

#### MATINÉE EN SALLE (Animation : Patrick FIFRE, URCAUE Aquitaine).

---

- **Une montagne d'attentions. Travail des éleveurs et sensibilité paysagère en montagne pyrénéenne.**

*Intervenant : Dominique HENRY, paysagiste, enseignant-chercheur (ENSAPBx/CEPAGE)*

Le travail d'enquête réalisé dans le cadre d'une thèse, auprès d'agriculteurs de trois vallées pyrénéennes a montré leur attachement et leur fierté à bien faire leur travail d'entretien de l'espace avec une attention à la fois productive et paysagère.

Dans la mesure où le paysage relève de la perception ordinaire des habitants, l'enjeu est donc de projeter le devenir du paysage en accompagnant les dynamiques sociales.

Sur les trois secteurs d'études (vallée d'Oueil, vallée de Campan, Haute vallée du gave de Pau), une méthode d'ethnographie des paysages a été développée. Elle s'est appuyée sur un travail d'enquête (dialogue en situation), des prises de vues diachroniques et l'arpentage de la montagne.

Le travail réalisé montre que :

- les principaux enjeux se situent dans les zones de vallée et de versant (autour des villages et dans les anciens quartiers de granges),

- les agriculteurs ont un regard conscient sur les paysages qu'ils produisent par leurs pratiques,
- des solutions sont « bricolées » pour adapter au mieux les structures foncières aux usages et optimiser les façons de faire. Par exemple : des éleveurs se sont organisés pour faire pâturer au printemps et à l'automne un même territoire passant outre la question foncière, puisque on y trouve aussi bien des parcelles appartenant à des propriétaires privées (correspondant à un ancien quartier de granges) que des parcelles communales (correspondant à un ancien pâturage d'été).

*Support* : Henry D., 2013, "De liens et d'attaches. Paysages pastoraux et éleveurs en Oueil-Larboust", *Revue de Comminges*, vol. CXXIX, n° 1, p. 203-218.

Henry D., 2013, "Paysages agricoles investis", *Openfield*, (cf. lien <http://www.revue-openfield.net/2013/06/23/paysages-agricoles-investis/>)

- **Associations foncières pastorales, un outil d'entretien et de mise en valeur des zones intermédiaires**

*Intervenante* : Cécile AGUERRE, chargée de mission pastoralisme (Chambre d'Agriculture 64)

Dans les Pyrénées atlantiques, les zones de pâturage intermédiaires (prés de fauche, pâturage de demi-saison) sont constituées d'un maillage d'usage fin et diversifié, d'un foncier complexe et sont peu équipées. L'AFP (Association Foncière Pastorale) permet de palier à ces problématiques en permettant la réalisation d'équipements dans le cadre d'un projet collectif de territoire.

L'AFP est un type d'association syndicale mis en place en 1972 qui regroupe toutes les propriétaires foncières d'un secteur sans nécessiter leur unanimité pour les décisions. C'est un outil très cadré et contrôlé par la préfecture.

L'AFP permet :

- d'élaborer des plans collectifs de gestion et d'aménagement
- d'assurer la mise en valeur des terrains : location, conventions de pâturage, écobuage...
- de réaliser des travaux (adduction d'eau, lutte contre l'incendie, sentiers de randonnée...) pour le développement agricole mais aussi pour des démarches de valorisation touristique.

Questions :

- Y a-t'il une prise en compte de la qualité paysagère dans les choix d'équipement ? Oui dans la mesure où souvent les travaux sont subventionnés et répondent donc à des cadres.

*Support* : diaporama disponible sur l'Internet du Réseau Paysage Midi-Pyrénées

- **Mutations paysagères des zones intermédiaires : quels outils de gestion et d'accompagnement ? l'exemple du Parc National des Pyrénées.**

*Intervenant* : Jean-Guillaume THIÉBAULT, chargé de mission pastoralisme et agriculture (Parc National des Pyrénées)

Les zones intermédiaires font partie de la zone d'adhésion du Parc et bénéficie donc de l'approche transversale et paysagère de la charte. La carte des Unités Élémentaires Paysagères issue d'une démarche de photo-interprétation permet de les identifier.

Le PNP a développé différentes mesures pour la gestion des zones intermédiaires :

- aide aux investissements : matériel adapté à l'entretien des ZI, rénovation de granges traditionnelles à usage agricole, aide aux nouveaux bâtiments,...
- aides surfaciques, MAET (mesure agroenvironnementales territoriales) animées avec l'aide des chambres d'agriculture : fauche pédestre, prairies fleuries biodiversité, réouverture et maintien de milieux ouverts,...
- actions de valorisation avec le concours agricole des prairies fleuries.

Quelles perspectives : la gestion des zones intermédiaires repose sur les éleveurs, les structures d'animation et d'accompagnement jouent un grand rôle, mais une incertitude la future politique agricole commune 2014/2020.

Questions : Le PNP peut-il refuser la construction d'un bâtiment agricole ? Il est rappelé qu'en zone d'adhésion le PNP incite et accompagne mais n'a pas de pouvoir réglementaire comme en zone centrale.

Support : diaporama disponible sur l'Internet du Réseau Paysage Midi-Pyrénées

- **Le paysage à l'origine et au cœur d'un projet de gestion durable d'un territoire montagnard en difficulté, l'exemple de la vallée du Mars (Cantal).**

Intervenants : Alain MATHIEU (Agriculteur) et Stéphane NUQ, géographe, chef de service (DDT de Charente).

Cette démarche a rassemblé agriculteurs, ingénieurs et paysagistes, l'enjeu étant de lutter contre l'enfrichement, gérer et valoriser l'attractivité touristique, décloisonner les outils de connaissance des paysages et les faire partager (cf. <http://www.cantal.gouv.fr/paysages-r1585.html>).

Un atelier pédagogique de l'ENSAPBx s'est en particulier intéressé aux enjeux paysagers rencontrés dans la vallée du Mars (au pied du grand site du Puy Mary). Il a permis de mettre en évidence l'évolution du paysage lié à la transformation d'un système agricole local autour de la race Salers (production de fromage) vers un système « vache allaitante » exploité par des agriculteurs dont le siège d'exploitation n'est pas situé dans la vallée. La pression foncière induite s'exerce souvent avec le soutien de la PAC. La perte de maîtrise du foncier par les locaux a des incidences paysagères « plus l'exploitant est loin, plus la haie a de l'embonpoint », mais aussi sociales.

Des pistes sont esquissées : définir un projet agricole et paysager de territoire, développer des outils de transformation des produits carnés et valoriser en énergie le bois.

Support : diaporama disponible sur l'Internet du Réseau Paysage Midi-Pyrénées

- **Synthèse-débat**

A la lumière des présentations de la matinée, **Régis AMBROISE, ancien chargé de mission paysage au Ministère de l'agriculture**, dégage quelques éléments de synthèse ;

- On sait depuis longtemps qu'en montagne, sans paysan il n'y a pas de paysage.
- Il est légitime de financer l'entretien des espaces par les agriculteurs, avec les différents dispositifs agroenvironnementaux (ISM, MAE, CTE...) dans la mesure où ils assurent des services de maintien des paysages
- Au XX<sup>ème</sup> siècle, le pétrole a été vecteur de mécanisation de l'agriculture et quand on ne pouvait pas mécaniser des espaces on les a abandonnés. Le contexte est différent aujourd'hui avec la crise énergétique.
- Les espaces de montagne sont des modèles pour les réflexions sur l'agriculture durable. Les zones intermédiaires en sont une bonne illustration avec l'équilibre qu'elles sous-tendent.
- Les agro écologues pensent qu'on ne peut pas développer une agriculture durable dans le même cadre spatial que l'agriculture industrielle.
- la recomposition du territoire nécessaire pour s'adapter à une agriculture durable peut notamment s'appuyer sur des approches paysagères.

## APRES MIDI SUR LE TERRAIN

La journée se poursuit par un parcours en vallée d'Aspe afin de mettre en évidence les relations entre paysage et élevage dans les fonds de vallées et les anciens quartiers de granges (état des lieux, enjeux, pratiques et projets).

Intervenants : Pierre GASCOUAT (enseignant, LPA d'Oloron) et Bernard DAVASSE (ENSAPBx/CEPAGE).

Support : dossier avec extraits de carte, photos et croquis.



*Un point de vue vers Osse-en-Aspe, les évolutions de la zone intermédiaire qui devient habitée*



*Dans le secteur d'Aubise, plus en amont : morcellement de la propriété foncière, risques d'incendies mais des projets et des réponses apportées.*



*Le plateau de Lhers - avec en arrière fond le cirque de Lescun - un système agroenvironnemental en équilibre.*

**Conclusion de la journée : Régis AMBROISE**

## 62 PARTICIPANTS :

AGUERRE Cécile Chambre départementale d'agriculture 64 ; AMBROISE Régis ancien chargé de mission au Ministère de l'agriculture ; ANDREY Pascal DDT 81 ; BARBEZIEUX Julien DREAL Midi-Pyrénées ; BASTIAN Alix Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises ; BENZENET Yvain DREAL Midi Pyrénées ; BERINGUIER Philippe UTM/GEODE ; BOUCHOU Paul DREAL MP ; BUTTIFANT Audrey Parc national des Pyrénées ; CONSTANS Michèle ENFA ; DALLA ROSA Gilbert Slow Food Béarn ; DARRIUS Stéphane CDC Piémont Oloronais ; DARROUZET Anne SEPANSO ; DAVASSE Bernard ENSAPBx/CEPAGE ; DELAIGUE Michèle Atelier Morel Delaigue Paysagiste ; DOUENCE Hélène Université de Pau ; ESPIAU Anne-Marie DREAL MP / SCEC DEE ; FENOT Cécile ; FIFRE Patrick CAUE 64 ; FRÉRI Christine LEGTA Pau-Montardon ; GABAIX-HIALÉ Cécile Paysagiste ; GALLATO Cécile AUAP ; GASCOUAT Pierre LPA d'Oloron ; GAUTIER Pascale LEGTA Pau-Montardon ; GISCLARD Philippe STAP 64 ; GRANGE Catherine DREAL MP ; GUÉRINET Jean-Philippe, DREAL Midi-Pyrénées ; HENRY Dominique CEPAGE ; HOLLARD Catherine DREAL Midi Pyrénées ; JOANTAUZY Elisabeth Institut Patrimonial du Haut Béarn ; LABAIG Jean-Jacques SEPANSO ; LABAUME Philippe URCAUE Midi Pyrénées ; LAPENU Pierre Parc national des Pyrénées ; MASSA Céline URCAUE Aquitaine ; MATHIEU Alain ; MAYERAU Louissette CEN/Aquitaine ; METAILIÉ Jean-Paul GEODE, Université Toulouse-le Mirail ; MIQUEU Alain DDTM 64 ; NUQUES Patrick Parc National des Pyrénées ; NUQ Stéphane DDT 16 ; PUCHEU Séverine DREAL Aquitaine ; RIDEAU Fabien DDT 65 ; RUIZ Sabrina DREAL MP / SCEC ; SAINT-AMON Patricia CG 64 DAEE ; SAINT BERTIN Virgile stagiaire ; TISNÉ Bernard CAUE 64 ; THIBAUT Jean-Pierre DREAL Aquitaine ; THIEBAULT Jean-Guillaume Parc national des Pyrénées ; VILLAFRUELA Eliane CEN/Aquitaine.

Ainsi que 13 étudiants du master Patrimoine de l'Université de Pau.

## 6 EXCUSÉS :

BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie DREAL Midi Pyrénées ; CRUÈGE Matthieu PNR Pyrénées Ariégeoises ; HATTERLEY Alain DDT du Lot ; LEGENDRE Agnès CAUE Ariège ; SASIA Geneviève DREAL Midi-Pyrénées/STAE/DAD ; URBANO Patrick CG du Tarn.

### ACCÈS AU RÉSEAU PAYSAGE MIDI-PYRÉNÉES:

- A partir du site DREAL MP



*DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013*